



MAIRIE DE COUTICHES

—

CONSEIL MUNICIPAL

—

Séance du 9 février 2021

—

PROCES-VERBAL DE SEANCE FAISANT OFFICE DE COMPTE-RENDU

Ouverture de la séance à 18 h 30 par Pascal FROMONT, maire de la commune

Secrétaire de Séance : Marie BICHET

- **Appel des présents** : l'ensemble des conseillers est présent.
En présence de la presse : Monsieur et Madame OVART, représentants de « La Voix du Nord » et Monsieur Jean-Marc DUPUIS représentant de « L'Observateur ».
- Monsieur le Maire demande si certains conseillers veulent soulever des **observations** suite au dernier conseil municipal.
→ Pas d'observations de la part des conseillers municipaux
- **Lecture de l'ordre du jour par Monsieur le Maire**
- **Délibération n°01/2021** : Prise en charge des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2021. Prise de parole de Dany pour demander à ce que les sommes non dépensées en investissement en 2020 puissent servir à payer des charges du budget 2021 (par exemple paiement d'une facture d'un fournisseur pour éviter un retard inutile)
→ Approbation à l'unanimité des conseillers municipaux
- **Délibération n°02/2021** : avenant n°2 à l'acte constitutif de création de la régie : services périscolaires. Maryline BENDLEWSKI explique la mise en place d'un service d'aide aux devoirs à la demande des parents de l'école Léon Lambert. Suite au sondage, ce service aura lieu les mardis et jeudis de 16 h 30 à 17 h 30 à compter du 9 mars 2021. Il sera encadré par une ATSEM de l'école maternelle. Ce service est au prix de 2,50 € de l'heure. Seules sont concernées les classes de CM1 et CM2.
→ Approbation à l'unanimité des conseillers municipaux
- **Délibération n° 03/2021** : Signature d'une convention d'entretien du domaine public départemental en agglomération relative à la signalisation horizontale. Monsieur le maire explique que le département reprend à sa charge les frais de signalisation horizontale dans la commune.
→ Approbation à l'unanimité des conseillers municipaux

Laurent PIERRE précise que les travaux sur la route nationale auront lieu en aout, de nuit pour éviter tout problème de circulation.

- **Délibération n°04/2021** : Autoriser Monsieur le Maire à ester en justice devant le tribunal judiciaire de Douai (Affaire HORNEZ). Monsieur le Maire explique que la succession HORNEZ a assigné la commune et le notaire en charge de la vente en vue d'obtenir une indemnisation suite à la vente de leur parcelle.
 - Approbation à l'unanimité des conseillers municipaux

- **Délibération n°05/2021 : Modification de la composition des conseils de quartier**

Monsieur le Maire explique que la commune est divisée en quatre zones : zone bleue, zone orange, zone jaune et zone verte.

Prise de parole de Stéphanie DUFERMONT qui désigne les élus référents et les délégués de quartier retenus. Elle précise qu'une prochaine réunion est prévue avec tous les élus référents et les délégués de quartier pour faire le point et mettre en place des conseils de quartier.

Anne DEBARGE demande des explications quant à la méthode de désignation des délégués de quartier. Monsieur le Maire et Stéphanie DUFERMONT expliquent que les personnes retenues sont des personnes qui avait manifesté leur intérêt auprès de la mairie.

 - Approbation à l'unanimité des conseillers municipaux

- **Délibération n° 06/2021** : Création d'un poste d'adjoint administratif principal 1ère classe. Modification du tableau des effectifs 2021
Prise de parole de Pierre LAURENT pour expliquer que trois agents réunissent les conditions pour un avancement de grade.
 - Approbation à l'unanimité des conseillers municipaux

- Point sur l'acquisition des parcelles B 3 et B 1764 pour lesquelles une orientation d'aménagement et de programmation a été mise sur le PLU. La commune cherche à se réserver ses parcelles pour bâtir un béguinage ou des logements sociaux. Contact été pris avec l'EPF et des bailleurs sociaux (HABITAT HAUTS DE FRANCE...)
Hubert LECERF demande s'il est possible de faire un projet de logements sociaux alors que la compétence sociale a été transférée à la CCPC. Monsieur le Maire lui répond par l'affirmative. Par ailleurs, le service des domaines a estimé le prix des terrains : 180000 € pour la grande parcelle et 92000 € pour la petite parcelle.
Hubert LECERF demande si le terrain de l'indivision Charlet est loué et s'il y aurait une indemnité d'éviction à payer. Monsieur le Maire lui répond qu'il revient au vendeur de payer l'indemnité d'éviction au fermier.

- Discussion sur le SIDEN SIAN : Demande de création d'une cotisation d'un montant de 5€ par habitant au 1^{er} janvier 2020. Il y avait 3064 habitants au 1^{er} janvier 2021.

- Tour des commissions :
 - **Sécurité** : Pierre LAURENT précise que les panneaux de signalisation pour la rue des ramoniers pour la passer en priorité à droite et les balises pour créer deux chicanes simple rue des

ramoniers ont été réceptionnés. Le devis pour les travaux d'installation de la signalisation verticale de la route nationale a été reçu. Il sera mis en place des panneaux pour les passages piétons. Il ajoute que les travaux dans le Rue de Fâches sont terminés.

Il précise que trois commerçants occupent le marché du samedi. Il a signé une convention avec Monsieur et Madame GRIMONPREZ d'Orchies pour vendre des confiseries sur le marché. Compte tenu du nombre de commerçants, le marché sera déplacé sur le parking derrière la friterie.

- **Travaux** : Laurent ROUSSEAU précise que les entrées de parkings et des écoles ont été salés. Des résidents du nouveau lotissement de la rue de la Jonquière se sont plaints d'inondations. Il a relancé PROTERAM et une noue a été creusée derrière les maisons. Un arrangement est en cours entre PROTERAM et les résidents. Au lotissement situé rue de l'housoye, PIRAINO veut signer la fin de travaux mais la mairie estime que le chantier n'est pas terminé donc refus de signer.

Une réunion environnement est programmée le 1^{er} mars 2021. Laurent ROUSSEAU demande l'avis de tous les conseillers pour choisir les nouveaux panneaux des noms de rues. Le coût sera mis au budget 2021.

- **Ecole et Jeunesse** : Maryline BENDLEWSKI précise que le centre aéré sera ouvert du 8 au 30 juillet 2021 et du 2 au 25 août. La prérentrée aura lieu le 1^{er} septembre et la rentrée des écoliers le 2 septembre 2021. Des investissements ont été réalisés dans des jeux et des activités manuelles pour la garderie.
- **Fleurissement** : Claudie SIROS explique que des pots ont été posés rue de fâches et rue du bru. L'ANEC poursuit ses activités. Une journée de nettoyage est prévue le 20 mars 2021.
- **Communication** : Stéphanie DUFERMONT précise qu'elle travaille sur une page Facebook et qu'elle a reçu le devis pour l'application « ma mairie en poche ». Le devis sera validé dans les prochains jours.
- **Culture** : Stéphanie DUFERMONT poursuit en indiquant que deux évènements se préparent : les rencontres culturelles Pévèle carembaut qui est un concert qui devrait avoir lieu le 27 mars 2021 mais qui risque d'être annulé compte tenu de la situation sanitaire. Le deuxième évènement est l'appel à projet pour le forum des sciences qui est une exposition qui se tiendra du 20 au 26 avril 2021.
- Marie Paule DHONDT précise que les boites réservées aux seniors ont été distribuées. Elle prépare le ramassage de la ferraille samedi prochain.
- **Finances** : Dany DERAUGNAUCOURT indique que la prochaine réunion se tiendra le 25 février 2021
- **Agricole** : La prochaine réunion sera organisée en mars ou avril prochain.

Stéphanie DELANNOY prend la parole pour mettre en place une permanence le samedi matin afin d'accompagner les coutichoises dans leurs démarches administratives. Cette idée est issue de la campagne de « Bien vivre à Coutiches ».

Patrick RAPASSE demande si des trottoirs doivent être réalisés rue du Molinel, suite aux travaux. Monsieur le Maire précise que pour le moment les travaux ne sont pas prévus au budget.

- Prochaine réunion informelle prévue le lundi 22 février à 18 h 30
- La séance est levée à 19 h 45.